



Transmettre en agriculture



TÉMOIGNAGE

Anne et Philippe, associés en GAEC et mariés, ont franchi le pas en fin d'année dernière

“ Nous avons besoin de faire le point sur notre projet, d'y voir plus clair. Nous avons besoin d'un œil extérieur. Nous avons bien discuté. **La conseillère nous a indiqué les principales démarches à effectuer. Elle nous a également alerté sur certains points, nous n'y avons pas pensé pour certains.** C'était vraiment le point de départ de notre réflexion, nous avons depuis contacté différents organismes pour avancer dans notre projet : MSA, centre de gestion, Chambre pour l'évaluation de nos parts sociales. Nous avons également profité des fêtes de famille de fin d'année pour informer nos proches et discuter de la suite... Ce n'était pas facile mais c'était important ! ”

GUIDER

Points Info Transmission en Grand Est

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

HAUT-RHIN

Chambre d'Agriculture d'Alsace
11 rue Jean Mermoz
BP 80038
68127 Ste-Croix-en-Plaine

BAS-RHIN

Chambre d'Agriculture d'Alsace
2 rue de Rome
67300 Schiltigheim
03 88 99 38 39
pit@alsace.chambagri.fr

ARDENNES

Chambre d'Agriculture des Ardennes
1 rue Jacquemart Templeux
08000 Charleville-Mézières
03 24 56 89 40
pit08@ardennes.chambagri.fr

AUBE

Chambre d'Agriculture de l'Aube
2 bis rue Jeanne d'Arc
10000 Troyes
03 25 43 72 72
pit10@aube.chambagri.fr

MARNE

PIT de la Marne
ADASEA pour la Dynamique des Territoires
2 rue Léon Patoux - CS 50001
51664 Reims cedex
03 26 04 74 09
pit51@adasea.net

HAUTE-MARNE

Chambre d'Agriculture de Haute-Marne
26, avenue du 109ème RI
BP 82138
52905 Chaumont Cédex 9
03 25 35 03 45
pit52@haute-marne.chambagri.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE

Chambre d'Agriculture
5 rue de la Vologne - Bat A
54520 Laxou
03 83 93 34 13
pit54@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

MEUSE

Chambre d'Agriculture
Les Roises
Savonnières-dt-Bar
55000 Bar-le-Duc
03 29 76 81 20
pit55@meuse.chambagri.fr

MOSELLE

Chambre d'Agriculture de la Moselle
64 Av. André Malraux
57045 Metz cedex
03 87 66 12 93
pit57@moselle.chambagri.fr

VOSGES

Chambre d'Agriculture des Vosges
17 Rue André Vitu
88026 Epinal
03 29 29 23 23
pit88@vosges.chambagri.fr



Transmettre en agriculture



Crédit photos : Chambre d'Agriculture France - Chambre d'Agriculture de la Meuse

LA BONNE DIRECTION POUR MA TRANSMISSION

Conception : Chambre d'Agriculture de la Meuse



Découvrez le Point Info Transmission



LA BONNE DIRECTION POUR MA TRANSMISSION



Accompagnement spécifique pour chaque porteur de projet

• J'anticipe

La transmission de votre exploitation marque le début d'un nouveau projet de vie. Vous pouvez débuter la réflexion et en parler avec votre entourage en amont.

• Je m'informe

Auprès du PIT de mon département où l'ensemble des exploitants sont accueillis, orientés et conseillés...

Les démarches incontournables

- **J - 3 ans** : déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICA)
- **J - 12 mois** : date limite pour informer les propriétaires du départ en retraite
- **J - 4 à 6 mois** : déposer auprès de la MSA le dossier de demande de retraite
- **J - 1 mois** : prévoir les formalités comptables du dernier exercice
- **Le + tôt possible après la cessation** : informer le Centre de formalité des entreprises (CFE) de votre Chambre départementale d'agriculture.

• Je prends rendez-vous avec le Point Info Transmission

1 ACCUEIL

Il vous accueille quel que soit votre projet.

2 INFORMATION

Il vous informe sur les démarches à effectuer et les dispositifs mobilisables.

3 ORIENTATION

Il vous oriente vers des organismes adaptés à vos besoins.

4 ACCOMPAGNEMENT

Il vous accompagne dans l'émergence de votre projet.

Le Point Info Transmission vous guide étape par étape, de manière simple et personnalisée.

Le conseiller PIT vous accompagne et vous oriente auprès de partenaires pour avancer dans votre projet.

Le conseiller PIT vous informe sur les aides mobilisables par rapport aux particularités de votre projet.

• Je n'ai pas de repreneur pour mon exploitation

Le Répertoire Départ Installation (RDI) est un dispositif de mise en relation dans chaque département.

Il favorise la transmission des exploitations agricoles en mettant en relation les porteurs de projet à l'installation individuelle ou collective et les exploitants désireux de trouver un repreneur ou un associé.

www.repertoireinstallation.com

INFORMER

ORIENTER

GUIDER